

**EPCC Mémorial du Camp de Rivesaltes
Conseil d'Administration du 4 novembre 2025**

Délibération 12/2025: Débat d'orientations budgétaires 2026

- Vu les articles L.1431-1 et suivants et R.1431-1 et suivants du CGCT
- Vu la loi 2002-6 du 4 janvier 2002 modifiée, relative à la création d'Établissements Publics de Coopération Culturelle
- Vu le décret 2002-1172 du 11 septembre 2002 relatif aux Établissements Publics de Coopération Culturelle

Étaient présents :

Agnès LANGEVINE, Eliane JARICKY, Patrick CASES, Hermeline MALHERBE, Charles CHIVILO, Georges BARTOLI, GenevièveERRAMUZPÉ, Jean-Baptiste LLATI, Isabel ALTADILL-CHICHET, Bernadette COSTASECA, Gaëlle CERATTI

Excusés :

Carole DELGA, Julien BARAILLE, Christophe MANAS, Laurence FRANCOIS, Olivier ROMERO GAYO, Rémi LACAPERÉE, Marie-Edith PERAL, Alexandre DOULUT, Jean-Jacques LOPEZ, François LEMARTINEL

Considérant :

L'élaboration du Budget Primitif doit être précédée, dans les deux mois de son adoption, d'une phase préalable constituée par le Débat d'orientations budgétaires (D.O.B).

Le D.O.B ne constitue pas un acte budgétaire au sens d'une autorisation d'engager des dépenses ou de percevoir des recettes, mais d'un moment d'échanges et de démocratie budgétaire.

A partir d'informations sur la situation financière de l'établissement et sur ses perspectives d'évolution, le D.O.B doit aboutir à la définition des priorités et d'indications générales selon lesquelles sera préparé le budget primitif.

Ces indications et informations figurent dans le rapport ci-joint dont le Conseil d'Administration est invité à prendre connaissance et à débattre

RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2026

Pour la deuxième année consécutive, le Débat d'Orientations Budgétaires s'inscrira dans un format « atypique » en raison des incidences financières de la refonte en cours du parcours scénographique du Mémorial, qu'il s'agisse de l'impact du calendrier du chantier sur le niveau d'activités du premier trimestre ou des enjeux liés à la mise en service de la nouvelle exposition permanente.

La préparation de cette étape importante dans la vie de l'établissement devra par ailleurs s'articuler avec la poursuite de la mise en œuvre du projet d'établissement « ERE », lequel rentrera dans sa dernière séquence, avec d'importantes actions restant à engager.

Ce croisement des calendriers méritera d'être pris en compte dans les choix budgétaires et l'affectation des moyens lors de la préparation budgétaire (Partie 2). Des choix qui devront être envisagés en prenant en compte non seulement les données liées à l'actualité propre du site mais également la situation financière de l'établissement et le contexte général dans lequel elle s'inscrit (Partie 1).

PREMIÈRE PARTIE : LE CONTEXTE

Après une rapide présentation du contexte général dans lequel se prépare le budget 2026, des développements plus conséquents seront consacrés à la situation financière de l'établissement.

I. La forte incertitude du contexte externe

A. Les indicateurs macro-économiques en berne

➤ L'évolution des prix

En 2025, l'inflation totale se situerait à seulement 1,0 % en moyenne annuelle, liée à la baisse des cours de l'énergie, après la baisse des tarifs réglementés de vente de l'électricité en début d'année et la forte baisse, plus récente, des prix du pétrole et du gaz. L'inflation hors énergie et alimentation est attendue à 2,0 %.

Pour 2026, l'inflation totale et l'inflation hors énergie et alimentation s'établiraient respectivement à 1,4 % et 1,7 %.

➤ Le niveau d'activité en France

Au deuxième trimestre 2025, le nombre de chômeurs en France (hors Mayotte) au sens du Bureau international du travail (BIT) augmente de 29 000 par rapport au trimestre précédent, à 2,4 millions de personnes. Le taux de chômage au sens du BIT s'établit à 7,5 % de la population active, en légère progression.

➤ La croissance

Elle devrait être encore moins importante qu'envisagé il y a quelques mois, quand la Banque de France prévoyait une croissance de 1 % pour l'an prochain. Cette révision à la baisse de la croissance pour 2026 est d'abord liée à un taux de change euro/dollar et une conséquence des incertitudes politiques qui pourraient perdurer en France

B. Les conséquences de la crise de la dette publique et de l'instabilité politique nationale

La préparation du budget 2026 s'inscrit dans un contexte de profonde incertitude marqué à la fois par une crise des finances publiques et une instabilité politique inédite.

Cette instabilité ne permet pas à ce jour de mesurer l'impact pour les collectivités locales et leurs établissements publics des réponses nationales qui seront apportées à la dégradation de la situation financière du pays. Celle-ci se traduit par un accroissement sans précédent de la dette nationale dont le poids et le coût ne cessent de croître pour atteindre plus de 3.300 milliards €, plaçant la France au 3ème rang des pays les plus endettés de l'UE.

Après un premier plan « mort-né » présenté le 15 juillet 2025 prévoyant une contribution de 5,3 milliards € des collectivités locales à l'effort global de réduction du déficit, les dernières annonces du Ministre de l'Aménagement du Territoire ramènerait à hauteur de 4,7 milliards d'euros la contribution locale au redressement des finances publiques en 2026. Un effort qui serait plus de deux fois supérieur aux 2,2 milliards réclamés en 2025. Un effort qui n'intégrerait pas l'augmentation des cotisations employeurs à la CNRACL ainsi que la baisse des crédits alloués certains fonds (ANAH, fonds vert, ...).

II. La situation financière de l'établissement

Dans ce contexte général très préoccupant, les mesures mises en œuvre par l'établissement depuis plusieurs exercices pour revenir progressivement à l'équilibre budgétaire, conjuguées à l'attention portée par les collectivités fondatrices et les partenaires financiers au courant 2025, portent leurs fruits.

Elles permettent d'aborder la préparation du budget de l'exercice 2026 dans une situation toujours fragile mais qui se révèle plus favorable que ne l'envisageaient les projections de l'audit réalisé en juin 2020.

A. Des charges maîtrisées malgré le développement de l'activité

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	Réalisé 2022	Prev Audit 2022	Réalisé 2023	Prev Audit 2023	Réalisé 2024	Prev Audit 2024	Projections 2025
Charges à caractère général	800420 €	888758 €	784375 €	885893 €	774101 €	903999 €	780000 €
Charges de personnel	945387 €	866159 €	955472 €	861742 €	927969 €	882373 €	955000 €
Autres charges (y compris amortt)	18742 €	18742 €	28607 €	28607 €	22001 €	22001 €	41000 €
Dépenses totales	1764549 €	1773659 €	1768454 €	1776242 €	1724071 €	1808373 €	1776000 €

- **Les charges de personnel** se stabilisent à hauteur de 950.000 €, nonobstant les revalorisations indiciaires, l'augmentation des taux de cotisation CNRACL et la rémunération de chargés de mission pour la refonte de l'exposition permanente sur l'exercice 2024 et 2025.
- **Les charges générales** sont sous contrôle et contenues en dessous de la barre des 800.000 €, sous l'effet de la détente du marché de l'énergie, de l'efficacité du plan de sobriété énergétique (- 36% de consommation d'électricité entre 2022 et 2025), de la baisse des dépenses de communication et des économies liées aux partenariats noués avec les acteurs culturels du territoire.

B. La bonne dynamique des recettes de fonctionnement

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	Réalisé 2022	Prev Audit 2022	Réalisé 2023	Prev Audit 2023	Réalisé 2024	Prev Audit 2024	Projections 2025
Contribution de la Région	735000 €	735000 €	735000 €	735000 €	735000 €	735000 €	830000 €
Contribution du Département	395000 €	395000 €	395000 €	395000 €	395000 €	395000 €	435000 €
Etat (Dilcrah DPMA DRAC)	182500 €	175000 €	182067 €	175000 €	229956 €	175000 €	210000 €
Autres subventions ou produits de gestion	30327 €	59000 €	39856 €	59000 €	31902 €	59000 €	34000 €
Ressources propres (dont mécénat)	347180 €	285000 €	285758 €	285000 €	327225 €	290000 €	260000 €
Recettes totales	1690007 €	1649000 €	1637681 €	1649000 €	1719083 €	1654000 €	1769000 €

Sur la période couverte par l'audit, le niveau des recettes perçues par l'établissement non seulement ne recule pas mais accuse même une progression notable.

Cette tendance vertueuse résulte de différents facteurs :

- **le développement des ressources propres** avec l'effet cumulé de la progression de la fréquentation et de l'actualisation des tarifs grand public et scolaires ;
- **l'engagement des collectivités fondatrices au-delà du niveau de leur contribution statutaire** pour soutenir l'établissement dans la rédaction des contenus scientifiques de la refonte de l'exposition (rémunération des chargés de mission historiques) ou pour l'aider à faire face aux pertes d'exploitation liées à la fermeture partielle de l'établissement sur plusieurs mois ;
- **le soutien de plus en plus conséquent de l'État** aux missions de transmission pédagogique, de création et de diffusion culturelle avec la mobilisation croissante de crédits sectoriels (Dilcrah, DGCA, DRAC) s'ajoutant à la mise à disposition de personnel pour encadrer le pôle pédagogique et faire vivre le service éducatif.

C. Des signaux positifs : l'amélioration des fondamentaux de gestion

La maîtrise des charges conjuguée à la bonne tenue des recettes permet d'envisager un retour à l'équilibre financier de l'établissement à court terme et le maintien d'un niveau de réserves en adéquation avec les besoins en fonds de roulement de la structure (400.000 €).

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	Réalisé 2022	Prev Audit 2022	Réalisé 2023	Prev Audit 2023	Réalisé 2024	Prev Audit 2024	Projections 2025
Résultat	-74542 €	-124659 €	-130773 €	-127242 €	-4988 €	-154373 €	-7000 €
Réserves	550930 €	558160 €	420157 €	430918 €	408485 €	276545 €	401485 €

DEUXIÈME PARTIE : LES ENJEUX DU BUDGET 2026

2026 s'annonce comme une année charnière. Elle vient refermer une première décennie réussie d'exploitation du Mémorial tout en ouvrant de nouvelles perspectives de développement pour l'EPCC autour d'un parcours muséal rénové (I) qui lui permettra de terminer la mise en œuvre des orientations du projet d'établissement « ERE » dans des conditions optimales (II) sous réserve de respecter les fondamentaux de gestion qui conditionnent la pérennité de son modèle économique (III).

I. Accompagner l'acte 2 du Mémorial du camp de Rivesaltes

Le nouveau parcours permanent permettra à la fois d'affirmer le renouvellement du pacte coopératif qui socle l'EPCC autour d'une ambition transfrontalière et internationale pleinement assumée pour le lieu mais également la volonté des collectivités fondatrices d'accompagner la montée en puissance du Mémorial du camp de Rivesaltes dans le champ de la transmission et de l'éducation des citoyens du vingt-et-unième siècle.

A. Traverser les travaux

L'allongement de la durée du chantier, impliquera une prolongation du mode d'exploitation dérogatoire mis en place depuis le 22 septembre avec le maintien d'une ouverture partielle qui permet aux visiteurs individuels de découvrir gratuitement les espaces extérieurs ou l'exposition temporaire mais également aux établissements scolaires qui le souhaitent de bénéficier d'une visite guidée du site extérieur (ou d'un échange avec un médiateur dans l'auditorium), d'une visite accompagnée de l'exposition temporaire ou d'ateliers pédagogiques.

Pour compléter cette offre « adaptée », le Mémorial continue de proposer une programmation dense et diversifiée d'évènements scientifiques ou culturels dans l'auditorium à raison de deux à trois rendez-vous par mois.

Ce mode d'exploitation permet de maintenir le lien avec le public et de communiquer sur les nouveautés que proposera le futur parcours de visite pour donner envie aux visiteurs de revenir. Cette démarche de développement des publics pourrait être doublée, dans la perspective de la réouverture, d'une offre promotionnelle ouvrant droit à une entrée gratuite pour toute entrée payée par le détenteur de la contremarque qui lui serait remise sur place.

B. Réussir l'inauguration et mettre en valeur la nouvelle scénographie

Le découplage, qu'a entraîné l'allongement de la période de travaux, entre les « 10 ans du Mémorial » et l'inauguration de la nouvelle scénographie conduit à l'organisation d'un nouvel évènement d'ampleur pour présenter et valoriser les résultats du projet initié par la Région Occitanie avec le soutien du Département des Pyrénées-Orientales depuis plus d'une année.

Fidèle à l'approche transdisciplinaire du Mémorial, à son engagement en faveur de la création et de la diffusion artistique, l'inauguration s'articulerait autour d'un évènement culturel : la création d'une « visite théâtralisée » de la nouvelle exposition permanente.

Destinée à la fois à valoriser les nouveautés mais également à inventer un format inédit d'activation de l'histoire et des ressources du site, ce « Grand Spectacle Vivant » du Mémorial aurait vocation, dans un souci du bon usage des deniers publics, à être présenté à échéances régulières au public pour l'inviter à découvrir ou redécouvrir autrement le site. L'inauguration sera ainsi l'occasion de vernir le nouveau parcours de visite mais également de lancer la première d'un spectacle qui accompagnera l'acte 2 de l'établissement.

Pour annoncer la réouverture et susciter l'envie de venir découvrir le nouveau parcours de visite auprès du public local mais également du public touristique et des voyagistes, une campagne de communication spécifique, avec des moyens adaptés, méritera d'être déclinée. Elle sera accompagnée d'un plan média conçu en lien avec les services des collectivités fondatrices qui renforcera la notoriété et l'image du lieu.

II. Achever la mise en œuvre du projet d'établissement

L'année 2026 est la dernière année complète de mise en œuvre du projet d'Établissement « Éclairer, Rayonner et Éduquer » (ERE). Si l'essentiel des actions prévues est d'ores et déjà réalisé ou engagé (cf bilan intermédiaire présenté en juin 2025), de nouvelles seront programmées dans l'année qui s'ouvre pour mener à terme les objectifs qui structurent cette feuille de route.

A. Éclairer : enclencher un nouveau cycle de recherche et amplifier la valorisation des connaissances

Impulsée par le Conseil Scientifique et son Président, Laurent Joly, la dynamique « d'une recherche en action au service d'une histoire en mouvement », va conduire le Mémorial à investiguer de nouveaux champs d'étude mais également à amplifier la diffusion et le partage des connaissances scientifiques.

1. De nouveaux champs à investiguer

Après la mise à jour des connaissances et du discours muséal sur l'histoire globale du camp à la faveur du projet de refonte, l'acte II du Mémorial sera l'occasion d'étudier en profondeur des mémoires moins connues ainsi que la dimension militaire du camp dans une perspective coloniale, décoloniale et post coloniale.

2026 sera ainsi l'occasion, d'aborder Les mémoires de l'Afrique de l'Ouest liées au camp de Rivesaltes (Tirailleurs sénégalais / Guinéens) au travers de journées d'études, de conférences, d'expositions photographiques ou de concerts

2. Partager les connaissances

En termes de diffusion des savoirs, 2026 sera une année à marquer d'une pierre blanche. En complément de la mise à disposition des nouvelles ressources de l'exposition permanente, il est également prévu de produire :

- **Un véritable catalogue de l'exposition** permanente, ouvrage qui fait aujourd'hui cruellement défaut
- Une première série de « **carnets de témoins** » qui permettront, dans le cadre de l'Equipex Matrice et de l'ANR « témoins 1939-1945 » de prolonger la rencontre avec les témoins mis à l'honneur dans l'exposition permanente, en se portant acquéreur à tarifs doux
- Une mise en valeur des **ressources collectées** depuis plus d'une décennie sur **les prisonniers de guerre de l'axe et des travailleurs étrangers**
- **La mise à disposition d'une base de témoignages et d'archives** sur le hameau de forestage et les cimetières et la valorisation des dons et des dépôts liés à la période Harkie
- **La valorisation de la base de témoignages** inter-mémorielles « Matrice » et des ressources qui y sont attachées

B. Rayonner : s'inscrire dans toutes les échelles territoriales

La dimension territoriale et l'inscription de l'action du Mémorial dans une logique d'emboîtement d'échelle est au cœur du projet. La dynamique impulsée depuis près de 4 ans en la matière s'amplifiera en 2026 avec :

1. l'affirmation de la dimension internationale du lieu

Dernière année d'exécution du projet Exilis soutenu par l'Union Européenne, 2026 verra se concrétiser d'importantes actions qui conforteront le réseau transfrontalier des lieux de mémoire catalans mais également la place essentielle qu'y occupe Rivesaltes avec notamment :

- **La circulation** au MUME de la Jonquère puis au Château Royal de Collioure d'une **exposition itinérante valorisant la collection Bartoli** du MCR dont le commissariat est assuré par Georges Bartoli et le responsable scientifique du Mémorial. En miroir à la circulation de cette nouvelle exposition produite par le Mémorial, Rivesaltes accueillera entre le mois d'avril et le mois d'août une exposition produite par le Mémorial Démocratique de Barcelone sur la « les maquis en Catalogne »
- **La mutualisation des archives et des bases de données** de l'exil pour faciliter les recherches scientifiques et mémorielles au-delà des frontières administratives
- **La circulation des enseignants, des guides et des services éducatifs** pour produire des ateliers et des ressources pédagogiques transfrontalières autour de la mémoire de la guerre d'Espagne

2. Conforter l'ancrage territorial

Héritage géophysique d'un camp pensé comme un espace de relégation, l'enclavement du Mémorial constitue un handicap majeur pour le développement de l'établissement.

Dans le droit fil des actions déjà menées pour en améliorer la signalétique, pour faciliter la circulation des publics entre les différents lieux de création et de diffusion culturelle du territoire ou pour faire exister le MCR hors de ses murs, différentes initiatives seront conduites en 2026 pour faciliter l'identification du lieu et renforcer son accessibilité :

- **Poursuivre le développement des partenariats structurants**, notamment avec des institutions culturelles et muséales de premier plan pour proposer des parcours d'expositions complémentaires (Musée d'Art Moderne de Collioure / Musée d'Art Moderne de Céret) ou des cycles de programmation d'évènements partagés intégrant la dimension de transport du public (Scène Nationale de Narbonne)
- **Enclencher une réflexion** sur la faisabilité juridique, financière et opérationnelle d'un **service de transport à la demande ou de navettes ponctuelles** facilitant l'accès au MCR à partir de différents nœuds stratégiques du territoire (Université - Gare ferroviaire et routière de Perpignan – Gare de Rivesaltes)

C. Éduquer : passer du statut de site pilote à celui de site de référence

2026 devrait permettre de franchir une nouvelle étape sur le chemin que le Mémorial trace avec l'Éducation Nationale depuis trois ans, pour positionner l'établissement comme un laboratoire d'innovations pédagogiques dans le champ de l'éducation à la mémoire et à la citoyenneté.

Au rendez-vous de ses engagements mais également à la hauteur des enjeux éducatifs et citoyens qui ont milité en faveur de la reconnaissance de son statut de « site pilote » et de l'attribution de moyens importants, le Mémorial souhaiterait transformer l'essai et conclure une convention pluriannuelle avec des objectifs sur 3 ans, adossés aux moyens nécessaires pour les atteindre et à des indicateurs permettant d'évaluer leur mise en œuvre.

La conclusion d'un tel document constituerait une nouvelle marque de confiance dans le potentiel pédagogique du site et une réponse adaptée au besoin de visibilité de l'établissement dans le pilotage et la conduite de cette politique prioritaire du lieu.

Sur le plan opérationnel, l'année 2026 sera marquée par :

- **l'ouverture des nouveaux espaces** (salle de médiation) mais aussi de nouveaux parcours pédagogiques/citoyens de la nouvelle exposition s'appuyant sur des médias (essentiellement low tech) diversifiés et interactifs.
- **La mise en service d'une salle d'interprétation**, véritable espace pédagogique destiné au premier degré (espace immersif + espace pédagogique)
- La mise en place d'un **parcours de découverte, de lecture et d'interprétation du patrimoine naturel et mémoriel extérieur**
- La mobilisation dès 2025, des dispositifs financiers « politiques de la ville » déconcentrés en Préfecture pour **faciliter l'accès de 2000 élèves issus des quartiers prioritaires** de Perpignan et de Elne
- **La mobilisation croissante de l'EAC**, y compris pour les primaires, comme voie d'accès vers la connaissance et le mieux vivre ensemble
- Le développement de ressources pédagogiques **en langues régionales**
- Le **développement de classes patrimoines** en lien avec le réseau des lieux de mémoire catalans et du réseau des lieux de mémoire européen

III. Préserver les fondamentaux de gestion

L'émulation impulsée par la perspective de l'ouverture du nouveau parcours scénographique mais aussi par la dynamique d'activités portée par l'établissement doit impérativement s'exprimer dans un cadre budgétaire et un périmètre financier maîtrisé. C'est la condition du retour à l'équilibre et de la soutenabilité de son modèle économique à moyen terme.

A. Contenir les charges de fonctionnement dans leur périmètre actuel

Les bonnes tendances illustrées par les comptes administratifs successifs de ces dernières années doivent être prolongées et confirmées à l'échelle de l'ensemble des chapitres budgétaires.

- **Les frais de personnel doivent être contenus sous la barre de 960.000 €** : malgré une nouvelle hausse des cotisations de retraites CNRACL (+ 15 000 €) et les effets du Glissement Vieillesse Technicité (avancements de carrière des agents en poste), cet objectif semble atteignable en raison de l'arrivée à échéances des contrats de mission conclus avec les historiens en charge de l'actualisation des contenus scientifiques de l'exposition permanente.
- **Les charges générales sous les 800.000 €** : là encore, cet objectif est atteignable (hors dépenses exceptionnelles liées à l'inauguration) compte tenu des perspectives rassurantes relatives à l'évolution des coûts de l'énergie (les prix sont garantis par marché). Les autres dépenses courantes étant largement moins volatiles, l'EPCC est en capacité d'adapter son niveau d'activités aux moyens dont il dispose.

B. Agir sur les recettes

Si l'inscription statutaire du niveau de contributions des collectivités fondatrices ainsi que la dimension pluriannuelle de la convention conclue avec la DILCRAH offre une forme de garantie de ressources à l'EPCC, le contexte budgétaire actuel incite à une certaine prudence en termes d'évolution du niveau des ressources sectorielles versées par l'État à l'EPCC sur projets, notamment par les services du Ministère de la Culture dont le budget 2026 est annoncé en recul.

Cet éventuel repli du niveau d'aide de l'État, devrait être plus que compensé par le versement d'une première tranche de crédits européens (POCTEFA) pour les actions dont le Mémorial assure le portage dans le réseau (coordination scientifique/ exposition itinérante / mutualisation d'outils pédagogiques, etc) ou auquel il participe (édition du pass Exilis / acquisition d'une table tactile,...).

Sur le plan des ressources propres, l'effet attractif et la curiosité que suscitera la mise en service du nouveau parcours scénographique devrait permettre de compenser l'activité réduite durant les premiers mois de l'année en raison du rallongement de la durée du chantier, si tant est que cet allongement ne se prolonge pas au-delà du premier trimestre.

Enfin, le réseau de partenaires et de mécènes du Mémorial sera mobilisé pour tenter de financer une partie des dépenses exceptionnelles liées à la nouvelle scénographie et éviter par la même les réserves du MCR.

C. En investissement : mobiliser l'excédent prévisionnel d'investissement sur l'équipement de la salle d'interprétation

La perception en 2025 de la subvention européenne (Fonds Leader) relative au Mémorial Itinérant va dégager un résultat excédentaire sur la section (de l'ordre de 25.000 €) dont une partie pourrait être fléchée en 2026 sur l'acquisition du mobilier de la future salle d'interprétation.

Les autres ressources de la section, liées à l'amortissement des immobilisations et au versement du fonds de compensation de la TVA, seront affectées au renouvellement du matériel et des équipements techniques du MCR.

**TROISIÈME PARTIE : SYNTHÈSE CHIFFRÉE ET PERSPECTIVES
À HORIZON FIN DE MANDAT**

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	Estimations 2025	OB 2026	Projections 2027
Charges à caractère général	780 000 €	790 000 €	800 000 €
Charges de personnel	955 000 €	960 000 €	980 000 €
Autres charges (y compris amortt)	41 000 €	40 000 €	40 000 €
Dépenses totales	1 776 000 €	1 790 000 €	1 820 000 €
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	Estimations 2025	OB 2026	Projections 2027
Contribution de la Région	735 000 €	735 000 €	735 000 €
Subvention spécifique de la Région (chargés de mission)	35 000 €	35 000 €	
Contribution du Département	395 000 €	395 000 €	395 000 €
Subvention exceptionnelle CR et CD (perte d'exploitation)	100 000 €		
Etat (Dilcrah DPMA DRAC)	210 000 €	220 000 €	225 000 €
Autres subventions (dont POCTEFA)	34 000 €	100 000 €	90 000 €
Ressources propres (dont mécénat)	260 000 €	300 000 €	360 000 €
Recettes totales	1 769 000 €	1 785 000 €	1 805 000 €
Résultat	-7 000 €	-5 000 €	-15 000 €
Réserves	401 485 €	396 485 €	381 485 €

REÇU EN PREFECTURE

le 07/11/2025

Application agréée E-legalite.com

99_DE-066-200045680-20251104-D12_2025-DE